

COMPTE - RENDU

COMMISSION URBANISME du jeudi 15 février à 17h30

- Bâtiment Puech :
Estimation des Domaines : 90 000€
Il s'agit d'un terrain constructible + bâtiments en très mauvais état
notre projet : parking + entrée école
montant de la démolition et de la réfection de la façade à connaître afin de négocier avec le propriétaire: Bernard et Gilbert se chargent des devis
- Parking de la Coste:
plan de la Paroisse ; 26 places actuellement ; nouveau traçage avec accès vers future extension parking
à prévoir dans les 15 jours : un passage sécurisé vers le Centre médical communal, 1 place médecin, 1 place handicapé
La Paroisse souhaite une rampe d'accès pour arriver Salle Jeanne d'Arc avec mur de soutènement + portail et clôture de leur espace.
Les rencontrer pour exposer les deux solutions possibles
- Centre médical communal:
à faire par les services techniques, le devant de portes en béton délavé pour niveler ; quelques installations à finir dont boîte aux lettres
- Electricité Eglise:
vieille installation qui n'a jamais été revue: nécessité de mettre en sécurité : devis de Mr Voisin donné par la Paroisse d'un montant de 40 000€
demander le devis pour connaître le montant de la mise en sécurité et faire faire 2 devis supplémentaires
- La croix Eglise:
La croix : l'entreprise de la Cadière va intervenir sous peu 1200€
- Travaux du Stade:
mauvaise implantation de la plate forme : elle a été reprise et fera 8 m au lieu de 10
rehausser le boîtier Télécom, ok vu par Gilbert
nouvelle fosse septique installée où se raccorderont les Wc intérieurs et futur Wc extérieur (rustique) qui sera fait par les services techniques
range vélos prévu
- Stade- espace extérieur:
Menuiserie Journet : courrier d'avertissement pour signifier que la convention doit être respectée avec délai de 15 jours pour débarras des ferrailles et divers
- Pompiers:
demande accord pour installation barbecue en pierre ; c'est ok

- Registre de déclarations sur l'urbanisme
Registre à mettre en place avec le Garde-champêtre
à contrôler : Meurin à Cezas fossé ?
Bergerie à Cézas transformée apparemment en habitation
El Gouch Mur à enduire – voir Mme Volpilière pour RNU

- Af c/Delpuech:
Mme Delpuech a perdu le procès en cassation ; elle a envoyé un courrier plus chèque de 3000€.

Divers:

- arbuste du Pont grand enlevé
- platane Pont d'Hérault, en cours !!!!
- maison délabrée de la Grand rue : vu avec l'architecte des Bâtiments de France ; contacter le propriétaire avant déclaration à la Communauté de communes